

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### DU NEUF DANS LA COLLECTE DES DÉCHETS EN VERRE POUR LES CAFETIERS-RESTAURATEURS ET LES PEÑAS PENDANT LES FÊTES DE BAYONNE

**Pendant la parenthèse des fêtes de Bayonne, la collecte des ordures ménagères des cafetiers-hôteliers-restaurateurs, ainsi que des peñas fait l'objet un dispositif spécifique. Avec une nouveauté pour la collecte du verre.**

Durant les fêtes de Bayonne, les professionnels de l'hôtellerie-restauration, ainsi que les peñas, doivent déposer leurs sacs de déchets entre 5 heures et 10 heures du jeudi 27 juillet au lundi 31 juillet, en fonction du passage des équipes de nettoyage.

Au-delà de ces heures, ils peuvent déposer leurs déchets ménagers (sacs poubelles, cartons, cageots) et bouteilles en verre dans cinq micro-déchetteries (situées carreau des Halles, boulevard Lachepaillet (entrée rue d'Espagne), intersection rue Pelletier et allée des Platanes, rue des Lisses et parking de la Gare) et dans des conteneurs à déchets.

Cette année, un dispositif spécifique pour la collecte du verre - initié à titre expérimental en 2016 - a été élargi à davantage de professionnels. La majorité des 200 cafetiers-hôteliers-restaurateurs, et peñas du périmètre des fêtes de Bayonne, ont été consultés pour cette collecte gratuite de verre par caissettes en porte à porte. Plus de 80 se sont inscrits à ce dispositif dont le principe est simple : dans les caissettes (en moyenne quatre), de 70 litres chacune, remises contre signature d'une convention de mise à disposition, ils déposeront leurs déchets en verre. Les collecteurs récupéreront les caissettes pleines, les videront dans le camion de collecte et les rendront aux établissements participants. La collecte sera organisée de 5h à 11h.

A noter que les professionnels non-inscrits à cette démarche continueront à déposer le verre dans les colonnes à verre installées en plusieurs points du Grand Bayonne, du Petit-Bayonne et de Saint-Esprit.

Pour tout renseignement, il est possible de téléphoner au numéro vert suivant : 0800 64 00 64.

**Contact presse** : Direction de la communication de  
la Communauté d'agglomération Pays Basque  
Tel : 05 59 44 74 58 /  
[www.communaute-paysbasque.fr](http://www.communaute-paysbasque.fr)